



# LES INFOS

vendredi 17  
septembre 2010



Union Syndicale  
**Solidaires**



Site Internet : <http://sudsnppe.fr>  
Mail : [sud.snpe@snpe-syndicat.fr](mailto:sud.snpe@snpe-syndicat.fr)

## Vente de SME à SAFRAN

# ***A la demande de l'ensemble des élus, CCE SME extraordinaire le 22 Septembre***

Le 13 Septembre 2010, c'est en lisant la presse que nous avons découvert que le double PDG de SNPE-SME et le PDG de Safran c'était mis d'accord sur l'ensemble des modalités de vente de SME.

Notre délégué syndical coordinateur a téléphoné à M. Gendry. Réponse : « Il n'ait pas là et il est très occupé. »

Toujours le même mépris envers les représentants des salariés de la part du « liquidateur ». Nous avons appelé M. Arnould, responsable de la Communication du Groupe vers midi. Il n'était au courant de rien hors l'article des Echos.

Dans l'après-midi il nous a fait suivre le communiqué du ministère de l'économie, qui annonce qu'un décret a été signé. Celui-ci acte la privatisation de la SNPE et permet la vente de SME à Safran pour des raisons industrielles et commerciales.

### **Communiqué du ministère de l'Économie du 13 Septembre 2010**

« Christine LAGARDE, ministre de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi, indique que Safran a fait connaître à SNPE ses intentions concernant la reprise de SNPE Matériaux Énergétiques (SME) et de ses filiales.

*Cette reprise s'inscrirait dans le cadre de la mise en place d'un accord de coopération industrielle et commerciale.*

*Après plusieurs mois de discussions menées entre les deux groupes, avec l'appui de l'Agence des participations de l'Etat, une telle opération permettrait de consolider*

*durablement la filière industrielle de propulsion solide, stratégique pour les applications militaires et spatiales.*

*Aboutissement de plusieurs années de réflexion, l'opération s'inscrirait pleinement dans la démarche visant à mettre au premier plan la vision industrielle dans le pilotage des participations de l'Etat et à affirmer ainsi une stratégie de développement industriel et économique claire de long terme, dans le respect des intérêts patrimoniaux de l'Etat et de l'objet social de chacune des entreprises concernées.*

*L'examen détaillé de ce projet par SNPE et l'Etat, son actionnaire, est en cours.*

*Si les termes proposés par Safran pour ce projet devaient retenir l'intérêt de SNPE et de l'Etat, il serait alors soumis à l'avis des institutions représentatives du personnel et des organes sociaux concernés, tant de Safran que de SNPE. L'Etat soumettrait également, pour avis, les termes de ce projet à la Commission des participations et des transferts.*

*Sans préjuger du résultat de ces procédures de consultation, Christine LAGARDE a signé aujourd'hui le décret autorisant le transfert au secteur privé de SNPE et de ses filiales, nécessaire pour permettre la reprise de SME par Safran. »*

Pour SUD, ce coup d'accélérateur de l'Etat est là pour satisfaire au plus vite le lobby du privé Safran. Le volet social n'est pas une préoccupation de l'Etat, l'exemple de BNC avec 110 emplois menacés est là pour le prouver.

## **« Les Echos » mieux informé que les élus du CCE SME**

Dans ce journal daté du 13 Septembre, nous apprenons que le prix de la vente serait de 270 millions d'euros. Cela correspond environ au chiffre d'affaires 2009 du périmètre d'achat de Safran (SME, PyroAlliance, Structil, Régulus, 50 % de Roxel).

Quand on voit les investissements récents sur St Médard par exemple (secteur auto, CPCC, CPC3) c'est brader une entreprise de l'Etat au privé.

La dépollution, selon « Les Echos » coûteraient 200 à 300 millions d'euros. « L'Etat s'est engagé à rembourser la totalité des travaux de nettoyage ».

Ce sera les contribuables qui payeront. Safran aura la possibilité de fermer un site quand elle veut. Elle n'aura rien à déboursier.

Selon le journal, « MBDA est prêt à apporter les 50 % restants contre un ticket dans le futur ensemble SME-SPS ».

Si cela est vrai, il y aurait un retour en arrière de nombreuses années, quand il n'y avait qu'un établissement sur le site.

Le but du privé c'est de faire le maximum de profit. Le regroupement de ce type serait utilisé par Safran pour « rationaliser » encore plus les sites. La chasse aux soi-disant « doublons » serait engagée...avec au final des suppressions d'emploi.

SUD SME utilisera tous les moyens avec les autres syndicats pour s'opposer à ces mauvais coups.

Dès à présent l'intersyndicale de SME provoque un CCE SME extraordinaire pour dénoncer le manque d'information des élus et de l'expert (1 an de droit d'alerte sans aucune information).

### **Demande de tenue d'un CCE SME extraordinaire le 22 Septembre 2010**

*« Vert Le Petit le 15/09/10, à Monsieur Gendry, Président du CCE SME*

*Monsieur le président,*

*En tant que Secrétaire du Comité Central d'Entreprise de SNPE Matériaux Energétiques, à la demande de tous les élus de cette instance, j'ai l'honneur de vous*

*demander la convocation d'un CCE extraordinaire le mercredi 22 septembre 2010 à 14 h avec ordre du jour :*

- 1) Délit d'entrave envers le CCE SME pour manque d'information communiquée dans la presse.*
- 2) Problème de communication d'information à l'expert comptable et aux élus du CCE dans le cadre du droit d'alerte.*

*Nous désirons la présence de M. Verdier Pierre à la réunion préparatoire qui se tiendra le matin à la suite du CA de SME et à la plénière.*

*Recevez, Monsieur le Président, mes salutations respectueuses.*

*Le secrétaire du CCE de SME. »*

### **Nouvelles de BNC**

#### **Sarkozy à Lascaux : Cachez-moi ses salariés en colère !**

Lors de la venue de Sarkozy en Dordogne, une vingtaine d'élus et de salariés de BNC ont voulu exprimer leurs inquiétudes et leur désaccord quand au désengagement de l'Etat et au rachat de leur société par MAXAM.

La Préfecture les a fouillé et parqué à distance du parcours pendant 3 heures. Le délégué SUD BNC a été blessé par les forces de l'ordre durant leurs interventions.

Les médias télévisés présents n'ont pas voulu montrer la scène. M. Sarkozy, donneur d'ordre du démantèlement du groupe SNPE a pu s'extasier sur les peintures en paix.

#### **CE extraordinaires à BNC**

Lundi 20 Septembre auront lieu plusieurs CE de BNC. A l'ordre du jour, d'un côté la discussion sur le PSE (Plan de Sauvegarde de l'Emploi) proposé par la direction. De l'autre la discussion de la cession à MAXAM.

La direction veut arrêter la production de nitrocellulose industrielle pour satisfaire les conditions de reprise de MAXAM. Pour cela, M. Gendry n'a aucun scrupule à supprimer 110 emplois, alors que les commandes dans ce secteur sont en hausse.

SUD SME soutient toutes les actions de l'intersyndicale de BNC pour s'opposer aux mauvais coups du liquidateur Gendry.